

## POLOGNE

Après avoir déjà enregistré la plus forte croissance de tous les pays de l'OCDE en 2009, l'économie a commencé à accélérer, portée par la vigueur des exportations, de la consommation publique et de la formation de stocks. La hausse du PIB réel devrait connaître une accélération marquée, principalement sous l'impulsion d'investissements en infrastructures liés à des transferts de fonds de l'UE et au championnat d'Europe de football de 2012, et de la consommation privée.

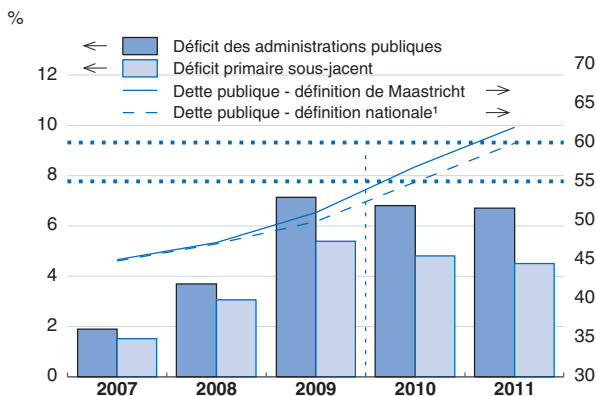
Alors que l'inflation est actuellement en repli, elle devrait repartir lentement à la hausse en 2011, signe que les mesures de relance monétaire devront être rapidement retirées compte tenu du délai nécessaire pour en ressentir leurs effets. Malgré un déficit des administrations publiques de l'ordre de 7 % du PIB en 2009 comme en 2010, aucune mesure spécifique d'assainissement budgétaire n'a été annoncée pour respecter le plafond de 3 % prévu dans le traité de Maastricht. Les autorités espèrent maintenir la dette publique, selon la définition nationale, en deçà du plafond constitutionnel de 60 % du PIB et tablent sur les recettes des privatisations et sur des revenus cycliques, mais il est essentiel qu'elles élaborent rapidement des mesures concrètes de réduction du déficit.

### L'activité économique a commencé à accélérer

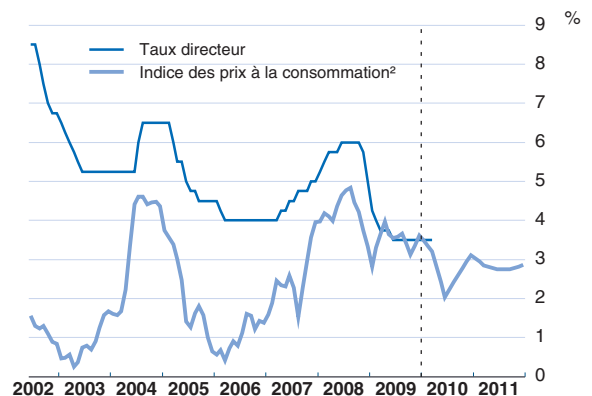
La croissance du PIB réel, positive pendant toute l'année 2009, a commencé à accélérer, portée par l'évolution positive des exportations, de la consommation publique et du cycle des stocks. Malgré un hiver rude, la production industrielle, en particulier celle de biens durables, a augmenté pendant le premier trimestre de 2010, et les ventes au détail ont été dynamiques en mars. Les indicateurs de confiance se sont redressés ces derniers mois et les conditions de crédit se sont améliorées, en particulier pour les PME et les ménages. Cela étant, l'activité dans le bâtiment s'est contractée au début de 2010 du fait des mauvaises conditions météorologiques. Après une hausse modérée en 2009, le taux de chômage harmonisé était passé à quelque 9 % au début de 2010.

### Pologne

Un assainissement budgétaire s'impose  
En pourcentage du PIB



Le stimulus monétaire devrait être retiré  
Données mensuelles



1. La projection de la dette publique selon la définition nationale pour 2010 et 2011 est réalisée en diminuant celle de la dette publique selon la définition de Maastricht de 2 points de pourcentage.
2. Taux de croissance en glissement annuel.

Source : NBP ; OCDE, base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 87.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932311688>

Pologne : **Demande, production et prix**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	Prix courants milliards de PLN	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2000)				
Consommation privée	662.3	4.9	5.9	2.2	0.9	2.8
Consommation publique	193.7	3.7	7.5	1.9	2.1	2.3
Formation brute de capital fixe	208.3	17.2	8.2	-0.4	2.5	11.1
Demande intérieure finale	1 064.3	7.1	6.7	1.6	1.5	4.5
Variation des stocks <sup>1</sup>	14.9	1.7	-1.1	-2.5	1.2	0.3
Demande intérieure totale	1 079.2	8.7	5.5	-0.9	2.6	4.8
Exportations de biens et services	427.8	9.1	7.0	-9.6	5.9	6.8
Importations de biens et services	446.9	13.5	8.1	-13.5	5.6	8.9
Exportations nettes <sup>1</sup>	- 19.2	-2.0	-0.7	2.1	0.1	-0.8
PIB aux prix du marché	1 060.0	6.8	5.0	1.8	3.1	3.9
Déflateur du PIB	—	4.0	3.0	3.6	2.8	2.8
<i>Pour mémoire</i>						
Indice des prix à la consommation	—	2.5	4.2	3.8	2.7	2.8
Déflateur de la consommation privée	—	2.4	4.2	2.7	3.2	2.7
Taux de chômage	—	9.6	7.1	8.2	8.9	8.6
Solde des administrations publiques <sup>2,3</sup>	—	-1.9	-3.7	-7.1	-6.9	-6.5
Balance des opérations courantes <sup>2</sup>	—	-4.7	-5.0	-1.6	-1.6	-2.7

Note : Les comptes nationaux étant basés sur des indices chaîne officiels, il existe donc un écart statistique dans l'identité comptable entre le PIB et les composantes de la demande réelle. Voir *Perspectives économiques de l'OCDE: Sources et méthodes*, (<http://www.oecd.org/eco/sources-and-methods>).

1. Contributions aux variations du PIB en volume (en pourcentage du PIB en volume de l'année précédente), montant effectif pour la première colonne.

2. En pourcentage du PIB.

3. Avec les régimes de pension privés (OFE) classés hors du secteur des administrations publiques.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 87.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932313835>

**Un plan crédible  
d'assainissement  
budgétaire devrait être  
annoncé sans tarder**

Le déficit des administrations publiques a atteint 7.1 % du PIB en 2009. Le gouvernement prévoit qu'il devrait se contracter pour revenir à 6.9 % du PIB en 2010, puis à 5.9 % en 2011 et à 2.9 % en 2012, ce qui semblerait indiquer que les efforts d'assainissement seront concentrés en fin de période. Deux mesures d'assainissement ont été annoncées en 2010 : elles concernent la hausse des droits d'accise afin de se mettre en conformité avec la réglementation de l'UE et la modération des salaires dans la fonction publique. Le déficit des administrations publiques devrait rester supérieur à 6 % du PIB en 2010-11 dans la mesure où aucune mesure concrète n'a été présentée dans le plan de convergence du gouvernement pour les années 2010-12.

**La dette publique resterait  
inférieure à 60 % du PIB,  
mais les risques sont élevés**

La constitution stipule que la dette publique, selon sa définition nationale, ne peut pas être supérieure à 60 % du PIB : le dépassement du niveau de 55 % doit déclencher l'adoption de mesures de stabilisation dès l'année suivante et le dépassement du plafond de 60 % doit normalement déclencher des mesures d'ajustement immédiates. En 2009, la dette publique a pu rester en deçà de 50 % du PIB grâce à l'appréciation du zloty (un quart de la dette publique est libellé en devises). Il est possible qu'elle reste inférieure à 55 % en 2010 malgré l'ampleur du déficit et ce, grâce à plusieurs facteurs : l'encaissement de recettes de privatisation représentant 2 % du PIB, le

transfert de dettes au Fonds routier national (qui est exclu de la définition nationale de la dette publique) et l'appréciation récente de la monnaie. Le risque de franchir ce plafond est toutefois significatif, en particulier si la croissance économique est plus faible que prévu et si la privatisation progresse plus lentement que les autorités ne l'escomptaient. Dans la mesure où la dette publique telle que définie dans le traité de Maastricht devrait atteindre 60 % du PIB en 2011, une harmonisation entre la définition polonaise et la définition européenne permettrait de supprimer tout risque de confusion et motiverait les autorités à procéder à l'assainissement nécessaire.

**La gestion des risques dans le secteur bancaire s'améliore**

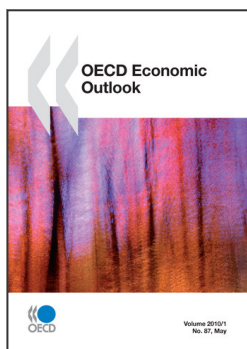
En février 2010, la Commission de surveillance financière a publié un nouvel ensemble de recommandations (dit « Recommandation T ») destiné à améliorer les pratiques de gestion des risques par les banques, qui pourrait freiner la croissance du crédit. Selon ces nouvelles orientations, le montant des remboursements de prêts ne devrait pas pouvoir dépasser 50 % des salaires moyens (et 65 % des salaires supérieurs à la moyenne), des limites inférieures étant même fixées pour les prêts en devises afin de faire face à d'éventuelles fluctuations des taux de change.

**La croissance pourrait s'affermir, le chômage décroître et l'inflation redémarrer lentement**

La croissance devrait repartir à la hausse, portée principalement par les investissements fixes alimentés par les fonds de l'UE, les préparatifs du championnat d'Europe de football de 2012 et la remontée progressive de la consommation privée. Selon les prévisions, le chômage devrait commencer à décroître avant de la fin de l'année 2010 et les salaires réels connaître une embellie après avoir diminué en 2009. Dans le secteur manufacturier, les coûts unitaires de main-d'œuvre devraient baisser en 2010 et 2011 grâce à la forte hausse de la productivité de la main-d'œuvre. Alors que l'inflation s'était repliée par rapport à son niveau record de 3,7 % atteint en août 2009, elle devrait augmenter à nouveau en 2011 une fois que le ralentissement de l'activité économique aura été comblé.

**Les risques liés aux fluctuations du taux de change sont importants**

Les fluctuations du taux de change présentent des risques symétriques à la fois pour la croissance et l'inflation. Une dépréciation significative du taux de change nominal doperait les exportations et se traduirait par un taux d'inflation plus élevé que prévu. Réciproquement, une forte appréciation nominale pénaliserait les exportations et affaiblirait l'inflation. Les interventions de la banque centrale pour contrer une forte appréciation nominale du taux d'échange, afin de protéger le secteur échangeable, seraient incohérentes avec la régimes de ciblage d'inflation à moins que la prévision d'inflation (conditionnellement à l'appréciation du taux de change) soit largement inférieure à la cible, et conduiraient à un resserrement monétaire plus brutal ensuite.



Extrait de :  
**OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 1**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2010-1-en](https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-1-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Pologne », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2010-1-29-fr](https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-1-29-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).